

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Forum sur la gestion des matières résiduelles L'UMQ souhaite que le Québec suive la voie de l'Ontario

Montréal, le 23 octobre 2008 - L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a tenu hier et aujourd'hui un important forum sur la gestion des matières résiduelles ayant pour thème « *Un éclairage pratique pour faciliter vos décisions* ». Près de 200 personnes ont participé à l'événement dont plusieurs élus et administrateurs municipaux, de nombreux experts et des intervenants régionaux et locaux en environnement ainsi que des représentants gouvernementaux. Établissant le bilan de cet événement, le président de l'UMQ et maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe, a souhaité que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, suive l'exemple de son homologue ontarien en élargissant la responsabilité des producteurs à l'égard des produits qu'ils mettent sur le marché.

Depuis plusieurs années déjà, la gestion des matières résiduelles est au cœur des préoccupations de l'UMQ. D'abord parce qu'elle a des incidences importantes sur les infrastructures municipales, l'occupation dynamique et durable du territoire et la protection de l'environnement, des enjeux majeurs pour l'avenir des collectivités québécoises. De plus, la gestion des matières résiduelles est de plus en plus complexe et elle a des impacts importants sur les municipalités et les MRC québécoises en termes de ressources financières et humaines.

Grâce aux représentations de l'UMQ des gains importants ont été réalisés pour les municipalités, notamment la mise en place d'un retour sur les redevances à l'enfouissement et l'engagement du gouvernement de développer les moyens nécessaires pour une indemnisation complète des coûts de la collecte sélective pour les municipalités d'ici 2010. Cet engagement est dans l'*Entente de partenariat fiscal et financier Québec-Municipalités* signée en avril 2006. Par contre, les municipalités attendent toujours un plan d'action pour y arriver. C'est pourquoi, le discours de M. Peter Hume, conseiller municipal d'Ottawa et président de l'Association des municipalités de l'Ontario, sur la responsabilité élargie des producteurs, a suscité l'enthousiasme des participants.

En Ontario, après avoir imposé aux entreprises de payer 100% des frais associés à la récupération des résidus domestiques dangereux et des résidus des technologies de l'information, le ministre de l'Environnement vient de publier un document de consultation intitulé *Vers un monde sans déchets* indiquant clairement la volonté de son gouvernement d'accentuer la responsabilité des producteurs envers des biens qu'ils mettent sur le marché. Cela laisse présager que l'Ontario envisage d'accéder à court terme à la demande des municipalités de faire assumer 100% des coûts de la collecte sélective des matières recyclables par l'industrie.

« Au terme de ces deux jours de présentations et de discussions, l'on peut affirmer que nous possédons maintenant de meilleurs outils pour décider en matière de gestion des matières résiduelles. Que ce soit au chapitre des responsabilités légales, du financement ou des nouvelles technologies, ce forum aura permis aux participantes et participants d'avoir un éclairage nouveau. Je remercie les conférenciers et les participants pour la richesse de leur contribution. Je salue le travail du Président de la Commission de l'environnement de l'UMQ et maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Denis Lapointe, ainsi que les membres de cette commission. Ils sont les chevilles ouvrières de ce forum et du positionnement de l'Union en matière environnementale », a déclaré le président de l'UMQ.

